



AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO SERVICE ECONOMIQUE TOGO-BENIN

Rédigée par Pierre-Henry LENFANT & Quentin ERNOULT
Ref note SE Actualité économique Togo mai 2018

Mai 2018

Tel +228 22 23 46 80 - 22 23 46 73

NOTE

Objet : Actualité économique du Togo – mai 2018

Vague de délégation de service public pour la gestion des centres hospitaliers publics

Le projet de délégation de service public pour la gestion des hôpitaux publics du Togo suit son cours : après ceux d'Atakpamé et de Blitta, le CHU Sylvanus Olympio de Lomé est géré depuis le 24 avril par le bureau d'études français CREDES, filiale du groupe GINGER, en vue d'améliorer la qualité des prestations, de raccourcir le délai de traitement des patients (consultation, hospitalisation, actes chirurgicaux) et de restaurer la santé financière de la structure, pour notamment permettre le paiement mensuel de la masse salariale et la création d'un espace budgétaire pour l'exécution de dépenses productives (équipements/matériels hospitaliers). Le contrat signé entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et CREDES formalise une assistance technique de 18 mois. La vague de contractualisation devrait se poursuivre prochainement au niveau des hôpitaux publics de Sokodé, Kara et Dapaong.

Lancement du fonds TIRSAL pour une financiarisation accrue du secteur agricole

TIRSAL (Togo Incentive-based Risk-sharing System for Agricultural Lending), calqué sur le modèle nigérian NIRSAL, est un « assureur agricole », qui sera doté d'un capital de 100 MEUR (65 Mds FCFA), compétent pour l'évaluation des risques propres à la chaîne de valeur agricole et émettant des garanties aux prêts agricoles qu'octroieront les institutions financières de la place. Le but de l'initiative est d'accroître le volume de financements orienté vers le secteur agricole qui reste primordial pour l'économie togolaise (40% du PIB en moyenne), afin de porter le taux de prêts agricoles dans le total des crédits bancaires à 5% d'ici 10 ans, contre 0,3% actuellement.

Résultats probants du CIR de l'OMC pour le renforcement de la filière soja

Le programme mondial Cadre Intégré Renforcé (CIR) de l'OMC, appliqué au Togo sur la période 2008-2018 se décompose en deux composantes : « renforcement institutionnel » et « renforcement de la filière soja ». A cet effet, 2,4 MUSD ont été injectés, avec l'appui technique du PNUD Togo. La seconde sous-composante a été efficacement mise en œuvre : la production annuelle de soja est passée de 24 000 à 36 000 tonnes entre 2015 et 2017 et 150 PME ont récemment ouvert leur marché à l'exportation exerçant de facto une pression à la hausse sur les recettes d'exportation.

Nouveau gestionnaire, émirati, de l'hôtel de luxe 2-Février

L'hôtel 2-Février, dont les murs appartiennent à l'Etat togolais, vient d'être repris en gestion par le groupe émirati EMAAR HOSPITALITY GROUP, référence dans le secteur de la promotion immobilière à Dubaï. Elle met fin à la gestion publique de l'hôtel depuis le départ anticipé courant aout 2017 de l'ancien exploitant suédois CARLSON REZIDOR qui proposait l'enseigne franchisée RADISSON BLU, en partenariat avec l'indien KALYAN HOSPITALITY DEVELOPMENT, pour la réhabilitation de l'hôtel. La reprise en main par le groupe émirati s'inscrit notamment dans l'anticipation de l'ouverture d'une potentielle ligne commerciale Lomé-Dubaï qui sera assurée par EMIRATES AIRLINES.

Lancement prochain de l'appel d'offre pour le projet d'identification nationale biométrique e-ID

Le projet e-ID porte sur l'instauration d'un numéro d'identification unique pour chaque citoyen togolais, basé sur l'authentification biométrique des personnes. La base de données biométriques centralisées engendrera, une fois l'interconnexion assurée entre les divers services publics, de multiples applications : recensement de la population, simplification de l'actualisation du fichier électoral, réduction des fraudes bancaires, suivi scolaire et administratif du citoyen. 4 des 6 phases identifiées par le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, financeur du projet, ont été mises en œuvre, notamment le dimensionnement du projet. Le cahier de charges techniques et fonctionnelles reste à réaliser, en vue de procéder au lancement de l'appel d'offres.

Nouvelle loi en faveur de la lutte contre le blanchiment des capitaux

L'Assemblée Nationale a adopté un projet de loi en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Tout transport de devises dépassant 15 M FCFA, quel que soit son mode de transport (aérien, maritime, terrestre), doit dorénavant faire l'objet d'une autorisation douanière. Cette nouvelle loi offre un cadre légal et juridique à la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), compétente sur le sujet de blanchiment des capitaux. Elle oblige également les banques à renforcer leur contrôle avant tout transfert de fonds de leurs clients.

Licences 4G prêtes à être octroyées au duopole historique

Les deux opérateurs historiques de la téléphonie mobile au Togo, l'entreprise publique TOGOCEL et le marocain MOOV, bénéficieront d'une extension, jusqu'en 2032, de la durée d'exploitation des licences GSM (2G et 3G), et obtiendront prochainement le feu vert pour déployer la technologie 4G sur le territoire (CDM 08/05/2018). L'objectif de la manœuvre est de permettre un taux de couverture de près de 40% d'ici 2022, mais nécessitera de lourds investissements pour déployer la 4G.

Lancement du compte ECO CCP pour renforcer l'épargne rurale

Le compte ECO CCP développé par la Société des Postes du Togo (SPT), en partenariat avec MOOV et TOGOCEL, a été officiellement lancé à Anfoin (60 km de Lomé) par le chef de l'Etat togolais. Il s'agit d'un compte bancaire mobile, permettant de disposer gratuitement et sans aucune formalité administrative d'un compte épargne rémunéré, à partir de FLOOZ ou MOBILE MONEY, les deux porte-monnaie électroniques respectivement proposés par MOOV et TOGOCEL. L'objectif est d'encourager la pratique de l'épargne en milieu rural, en mobilisant 300 000 épargnants à fin 2020, pour un encours global projeté entre 5 et 10 Mds FCFA (7,5 à 15 MEUR).